
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Pierre Latour.

MESSIEURS,

Par requête du 7 mai 1842, le sieur Pierre Latour, loueur de chevaux, demeurant à Maeseyck (Limbourg) depuis 1822, né à Liempde (Brabant septentrional), le 22 septembre 1795, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est marié avec une femme belge, dont il a quatre enfants. C'est par ignorance de la loi qu'il n'a pas profité du bénéfice accordé par la loi du 22 septembre 1835, aux habitants des provinces septentrionales de l'ancien royaume des Pays-Bas.

Tous les renseignements sont favorables.

Le Rapporteur,

D.-J. LE JEUNE.

Le Président,

J. MAERTENS.
